



Recensement de la population 2025

Le recensement, c'est maintenant!



Du 16 janvier au 15 février 2025, des agents recenseurs mandatés par la mairie passeront à votre domicile pour réaliser le recensement de la population 2025.

Le recensement est un acte civique, essentiel au fonctionnement de votre commune et gratuit.

Nos agents recenseurs sont munis d'une carte officielle, Merci à vous de les accueillir.